

Certificat

Mortiers et produits connexes
Colle à carrelage - Mortier Colle

TEKNAFLEX TERRASSE (gris et blanc)

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société **BIGMAT France**
14 boulevard Montmartre FR - 75009 PARIS
Usine **FR - 26780 MALATAVERNE**

le droit d'usage de la marque Mortiers et produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus.



33 MC 628

Décision d'admission n° 3266-33 MC 628 du 4 avril 2024

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.

CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES

Selon la norme NF EN 12004-1 :

A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :

C2 - E

Autres caractéristiques :

- > Adhérence sur les chapes à base de sulfate de calcium après primaire : **Chape sulfate de calcium après primaire**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols et en murs intérieurs : **Rénovation avec primaire sur carrelage émaillé**
- > Adhérence sur anciens revêtements sans primaire en sols intérieurs : **Rénovation avec primaire sur dalles plastiques semi-flexibles**

Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.

Correspondant :
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38

Par délégation
du Président

Florian RASSE

Annexe du certificat

Décision n° 3266-33 MC 628 du 4 avril 2024

CONDITIONS D'EMPLOI DU MORTIER COLLE POUR INFORMATION TEKNAFLEX TERRASSE (gris et blanc)









DOMAINE D'EMPLOI

- Sols intérieurs et extérieurs
- Murs intérieurs
- Chape sulfate de calcium après primaire
- Rénovation avec primaire sur carrelage émaillé
- Rénovation avec primaire sur dalles plastiques semi-flexibles

GÂCHAGE DU PRODUIT - OUVRABILITÉ DE LA PÂTE

- Taux de gâchage : de 23 à 25 % d'eau par rapport au poids de poudre (soit 5,8 l à 6,2 l d'eau pour un sac de 25 kg).
- Temps de repos : 5 min environ.
- Durée pratique d'utilisation : 3 h
- Temps d'ajustabilité pratique sur chantier : 20 min environ.

PREPARATION DES SUPPORTS

Support	Préparations particulières
Chape fluide à base de sulfate de calcium	 
Traces de colle en sol	
Anciennes dalles plastiques semi-flexibles	
Ancien carrelage émaillé non poncé	
Ancienne peinture de sol	
 avec primaire spécifié dans la fiche d'emploi des primaires de la Société	
 voir dispositions complémentaires ci-dessous	

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Chape fluide à base de sulfate de calcium :

- > Traitement de la périphérie en local E2 :
 - soit bande de renfort TOILE IMPER marouflée dans CRYLIMPER (400 g/m²). Laisser sécher 2 h au moins, puis appliquer une seconde couche de CRYLIMPER (400 g/m²). Laisser sécher 16 h au moins.
 - soit mettre en place la bande de renfort auto adhésive BUTYLIMPER, puis appliquer une couche de CRYLIMPER (400 g/m²). Laisser sécher 2h au moins, puis appliquer une seconde couche de CRYLIMPER (400 g/m²). Laisser sécher 12 h au moins.
- > Produits de jointoiement associés :
 - en local E2 : Teknajoint Souple de la Société BigMat.